



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

AUTORITÉ DE SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

CERTIFICAT D'AGRÉMENT

APPROVAL CERTIFICATE

ORGANISME D'ENTRETIEN

MAINTENANCE ORGANISATION

FRA-145-0044

Vu le décret n°2013-366 du 29 avril 2013 et l'instruction interministérielle dite FRA, en vigueur, relative au maintien de la navigabilité des aéronefs militaires et des aéronefs appartenant à l'État et des produits, pièces et équipements aéronautiques et relative à l'agrément des organismes et des personnes participant à ces tâches, et dans le respect des conditions énoncées ci-dessous, le directeur de la sécurité aéronautique d'État, certifie que :

Pursuant to the decree n°2013-366 of 29 April 2013 and the interministerial instruction FRA relating to the continuing airworthiness of military and State owned aircraft and to aeronautical products, parts and appliances and relating to the approval of organisations and personnel to the conditions specified hereafter, the Director of the State Aviation Safety Authority, certifies that :

SAFRAN
ELECTRONICS & DEFENSE
18-20, quai du Point de Jour
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

est un organisme d'entretien Partie FRA-145 autorisé à entretenir les produits répertoriés dans le tableau d'agrément joint en annexe et à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service en utilisant la référence ci-dessus
Is a part FRA-145 maintenance organisation approved to maintain products listed in the attached annex and to issue release to service certificates using the above mentioned reference.

CONDITIONS / conditions :

1. Le présent agrément est limité au domaine d'application défini dans la section correspondante du manuel approuvé des spécifications de l'organisme d'entretien (MOE) comme spécifié à l'annexe III de l'instruction interministérielle FRA.
This approval is limited to that specified in the scope of work section of the approved maintenance organisation exposition as referred to the annex of interministerial instruction named Part FRA-145.
2. Le présent agrément implique le respect des procédures prévues dans le manuel approuvé des spécifications de l'organisme d'entretien (MOE) comme spécifié dans la Partie FRA-145
This approval requires compliance with the procedures specified in the approved maintenance organisation exposition as referred to the Part FRA-145.
3. Le présent agrément est valable tant que l'organisme d'entretien agréé Partie FRA-145 respecte les dispositions de la Partie FRA-145
This approval is valid whilst the approved maintenance organisation remains in compliance with the Part FRA-145.
4. Sous réserve de respecter les conditions 1 à 3 ci-dessus, la durée de validité du présent agrément est illimitée, sauf si l'agrément a été auparavant rendu, remplacé, suspendu ou retiré
Subject to compliance with the conditions 1 to 3 here above, this approval shall remain valid for an unlimited duration unless the approval has been previously been surrendered, superseded, suspended or revoked.

Date de délivrance initiale : 28/10/2016

Date of original issue

Signature : Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État

Signed

et par délégation
Le général de brigade Marc de BOUVIER
Directeur de la navigabilité



TABLEAU D'AGRÉMENT de l'ORGANISME D'ENTRETIEN
 MAINTENANCE ORGANISATION APPROVAL SCHEDULE

FRA-145-0044

**SAFRAN
 ELECTRONICS & DEFENSE**

18-20, quai du Point du Jour
 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

CLASSE <i>Class</i>	CATÉGORIE <i>Rating</i>	LIMITATIONS <i>Limitations</i>
<p>ÉLÉMENTS AUTRES QUE LE MOTEUR COMPLET ET LES APU <i>COMPONENTS OTHER THAN COMPLETE ENGINE AND APU</i></p>	<p>C7 Moteur - APU <i>Engine - APU</i></p>	<p>Voir la liste de capacité associée au manuel des spécifications de l'organisme d'entretien FRA-145-0044. <i>Refer to the capability list associated with the FRA-145-0044 maintenance organisation exposition.</i></p>

Le présent programme se limite aux produits et activités mentionnés dans la section du domaine d'application contenue dans le manuel approuvé des spécifications de l'organisme d'entretien (MOE) comme spécifié dans la FRA-145.
This approval schedule is limited to those products and activities specified in the scope of work section of the approved maintenance organisation exposition referred to the FRA-145.

Les activités d'entretien sont réalisées sur le site de Massy – Ampère (91).
The maintenance activities are carried out in the facility of Massy – Ampère (91).

Référence du MOE : **MOE FRA-145 24 041 369-F Édition 6 Amendement 0 de mai 2017**
 (et ses révisions ultérieures approuvées).

MOE reference: **MOE FRA-145 24 041 369-F Edition 6 Amendment 0 of May 2017**
 (and the future approved revisions).

Date de délivrance initiale : **28/10/2016**
Date of original issue

Signature : Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État et par délégation
Signed
Le général de brigade Marc de BOUVIER
 Directeur de la navigabilité

Date de la présente révision : **13/10/2017**
Date of this revision

N° de révision : **1**
Revision number

Général de brigade Marc de BOUVIER
 Directeur de la navigabilité
 Direction de la Sécurité Aéronautique d'État

TABLEAU D'AGRÈMENT de l'ORGANISME D'ENTRETIEN
 MAINTENANCE ORGANISATION APPROVAL SCHEDULE

FRA-145-0044

**SAFRAN
 ELECTRONICS & DEFENSE**

18-20, quai du Point du Jour
 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Suivi des révisions
 Follow-up of revisions

Numéro de révision <i>Number of revision</i>	Périmètre <i>Perimeter</i>	Date <i>Date</i>
0	<u>Catégorie</u> : C7 (sites de Massy - Ampère et Massy - Carnot). <i>Rating : C7 (In the facilities of Massy - Ampère and Massy - Carnot).</i>	28/10/2016
1	<u>Transfert</u> du site de Massy - Carnot vers le site de Massy - Ampère. <i>Moving from the facility of Massy - Carnot to the facility of Massy - Ampère.</i>	13/10/2017

Date de délivrance initiale : 28/10/2016
Date of original issue

Date de la présente révision : 13/10/2017
Date of this revision

N° de révision : 1
Revision number

Signature : Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État
 et par délégation
 Le général de brigade Marc de BOUVIER
 Directeur de la navigabilité

Général de brigade Marc de BOUVIER
 Directeur de la navigabilité
 Direction de la Sécurité Aeronautique d'État